



Incarcération du père de famille : quels recours pour la mère ?

Par **Mathieu66**, le **15/06/2010** à **21:19**

Bonjour,

Ma sœur a eu des triplés en 1998, d'un homme qu'elle ne nous avait présenté que très peu de temps avant de nous annoncer sa grossesse. Le père en question a immédiatement "démissionné", parfaitement incapable de faire preuve de la maturité indispensable pour tenir son rôle.

Ma sœur, qui est infirmière et travaille de nuit, s'est reposée sur le soutien pratique et financier de mes parents, qui n'ont eu d'autre choix que de prendre en charge presque intégralement l'éducation et l'entretien de ces enfants.

Il s'est rapidement avéré que leur père avait des problèmes de drogue, pour lesquels il a purgé une première peine de prison de 18 mois.

La situation actuelle est la suivante : le père des triplés vient d'être condamné de nouveau à 8 ans de prison ferme dans le cadre d'une affaire de trafic de stupéfiants. Quand il en sortira, ses enfants auront 20 ans. Ma sœur est abattue par cette situation, et mes parents (qui ont 72 et 68 ans) envisagent les quelques années à venir avec énormément d'angoisse compte tenu de leur âge et de leurs moyens financiers limités.

Les grands parents paternels des triplés, commerçants et tous deux nettement plus jeunes que mes parents, n'ont jamais réellement contribué au confort et à l'éducation des enfants. A l'heure actuelle, ils "accusent le coup" suite à la récente condamnation de leur fils, et s'ils ont précédemment donné l'impression (verbalement...) de vouloir s'impliquer (en proposant de payer la cantine des enfants ou de les garder le week-end), ces paroles n'ont jamais été

suivies des actes.

Mes questions sont les suivantes :

- Sous quelles conditions et dans quelle mesure ma sœur peut-elle exiger une participation financière de la famille de son concubin ?
- Compte-tenu de la situation, à quel type d'aide sociale (financière et pratique pour la garde des enfants) ma sœur peut-elle avoir droit ?

Merci pour votre réponse, tout conseil sera le bienvenu.

Mathieu